RCS : NICE
Code greffe : 0605

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NICE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 01426
Numéro SIREN : 752 382 572
Nom ou dénomination : ABCDis

Ce dépôt a été enregistré le 13/02/2017 sous le numéro de dépôt 940

Greffe du Tribunal de Commerce de Nice : dépôt N°940 en date du 13/02/2017

ABCDis
Société par Actions Simplifiée
au capital de 347.100 euros
Siège social : NICE (06000)
85-87 Rue de France

R.C.S. NICE B 752 382 572

940

TEXTE DE L'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS

LE 30 SEPTEMBRE 2016 ET VOTE DE LA RESOLUTION

LORS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 9 FEVRIER 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, sur la proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à la somme de 71.919 euros au crédit du compte de Report à Nouveau.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

(1)

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABCDis — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12

Adresse de l'entreprise : 85 rue de France 06000 NICE — Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* : 7 5 2 3 8 2 5 7 2 0 0 0 2 8 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 30/09/2016

				Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
		Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	13 000	AC	13 000	
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	4 259	AG	4 259	
		Fonds commercial (1)	AH	74 750	AI		74 750
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	3 993 886	AK	661 660	3 332 226
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP	2 130 507	AQ	722 142	1 408 365
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	623 174	AS	429 305	193 869
		Autres immobilisations corporelles	AT	83 275	AU	51 408	31 867
		Immobilisations en cours	AV		AW	pour copie conforme	
		Avances et acomptes	AX		AY	conforme	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	68 464	CV		68 464
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD	45 033	BE		45 033
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	52 586	BI		52 586
		TOTAL (II)	BJ	7 088 936	BK	1 881 774	5 207 162
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT	292 822	BU		292 822
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	17 302	BY		17 302
		Autres créances (3)	BZ	270 570	CA		270 570
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CB		CE		
		Disponibilités	CF	328 978	CG		328 978
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	49 308	CI		49 308
		TOTAL (III)	CJ	958 982	CK		958 982
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
		Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	8 047 919	1A	1 881 774	6 166 145

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition** DGFiP N° 2051 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ABCDis — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 337 000)	DA	337 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	(1 630 603)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	71 919
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	(1 221 683)
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	8 658
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	8 658
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	4 990 638
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 350 653
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	711 741
	Dettes fiscales et sociales	DY	251 909
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	74 227
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	7 379 170
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	6 166 145

RENVOIS			
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D	
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 651 400
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABCDis — Néant ☐ *

		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	9 785 065	FB		FC	9 785 065
	Production vendue biens *	FD		FE		FF	
	Production vendue services *	FG	59 227	FH		FI	59 227
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	9 844 292	FK		FL	9 844 292
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	6 509
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	30 081
	Autres produits (1) (11)					FQ	2 268
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	9 883 152
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	6 483 462
	Variation de stock (marchandises)*					FT	6 268
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	27 728
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	1 345 864
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	155 837
	Salaires et traitements*					FY	902 200
	Charges sociales (10)					FZ	235 402
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux amortissements*					GA	501 132
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux provisions*					GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	8 658
	Autres charges (12)					GE	2 201
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	9 668 756
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	214 395
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	880
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	108
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	988
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	141 466
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	141 466
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(140 478)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	73 917

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

4 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)** DGFiP N° 2053 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ABCDis — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	2 983
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	2 983
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	4 981
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	4 981
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(1 997)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ	
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	9 887 124
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	9 815 204
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	71 919

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de location immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
(3) Dont	– Crédit-bail mobilier *	HP	
	– Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	11 569
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	36 940
(9)	Dont transferts de charges	A1	30 081
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	656
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
Pénalités, amendes fiscales et pénales	122	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 859	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		2 983

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

(5) **IMMOBILISATIONS** DGFiP N° 2054 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ABCDis — Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A — IMMOBILISATIONS

				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice (1)		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence (2)		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste (3)
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		CZ	13 000	D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II		KD	4 072 895	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI	
	Constructions — Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ		KK		KL	
	Constructions — Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM		KN		KO	
	Constructions — Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants M2	KP	2 122 975	KQ		KR	7 532
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants M3	KS	590 799	KT		KU	32 374
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	53 367	KW		KX	1 922
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport*		KY	5 500	KZ		LA	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	22 485	LC		LD	
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes		LK		LL		LM	
	TOTAL III		LN	2 795 128	LO		LP	41 829
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T	
	Autres participations		8U	60 528	8V		8W	7 936
	Autres titres immobilisés		1P	45 033	1R		1S	
	Prêts et autres immobilisations financières		1T	47 758	1U		1V	7 842
	TOTAL IV		LQ	153 320	LR		LS	15 778
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	7 034 343	ØH		ØJ	57 608

CADRE B — IMMOBILISATIONS

			Diminutions: par virement de poste à poste (1)		Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence (2)		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice (3)		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence — Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice (4)	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		IN		CØ		DØ	13 000	D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II		IO		LV		LW	4 072 895	1X	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
	Constructions	Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
	Constructions	Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH	2 130 507	MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	623 174	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers	IU		MM		MN	55 289	MO	
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	IV		MP		MQ	5 500	MR	
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	22 485	MU	
	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III		IY		NG		NH	2 836 957	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations		IØ		ØX		ØY	68 464	ØZ	
	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C	45 033	2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	3 015	2F	52 586	2G	
	TOTAL IV		I3		NJ	3 015	NK	166 084	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK	3 015	ØL	7 088 936	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(6) **AMORTISSEMENTS** DGFiP **N° 2055 2016**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ABCDis — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		CY	12 456	EL	544	EM		EN	13 000
Autres immobilisations incorporelles — TOTAL II		PE	503 803	PF	162 116	PG		PH	665 919
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	PV	508 390	PW	213 752	PX		PY	722 142
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	319 212	QA	110 093	QB		QC	429 305
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagements divers	QD	19 401	QE	8 831	QF		QG	28 232
	Matériel de transport	QH	2 114	QI	1 375	QJ		QK	3 489
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	15 266	QM	4 421	QN		QO	19 687
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	864 383	QV	338 472	QW		QX	1 202 855
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	1 380 642	ØP	501 132	ØQ		ØR	1 881 774

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW		Total général non ventilé (NS+NT+NU)	NY		Total général non ventilé (NW-NY)	NZ								

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Annexe des comptes annuels

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2016,
dont le total est de 6 166 146 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 71 920 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2015 au 30/09/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2016 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Règles et méthodes comptables

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
* Autres immobilisations incorporelles : 3 à 25 ans
* Agencements des constructions : 4 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 4 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
* Matériel de transport : 4 ans
* Matériel de bureau : 3 à 5 ans
* Matériel informatique : 3 à 4 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Stocks

Les matières consommables ainsi que les marchandises sont évaluées au coût d'acquisition, hors frais de stockage.
Une provision pour dépréciation de stock a été comptabilisée à chaque fois que le coût d'acquisition était supérieur à la valeur de marché.

Créances et produits

Seuls les créances certaines et les produits acquis ont été rattachés à l'exercice comptable.
Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Dettes et charges

Les dettes certaines qui existent à la clôture de l'exercice, figurent en comptes de tiers ou de charges à payer au passif du bilan.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Règles et méthodes comptables

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Profil de carrière à décroissance moyenne
- Turn over faible chez les + de 35 ans

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 52 491 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation.

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2015 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Utilisation du Crédit d'impôt compétitivité et emploi

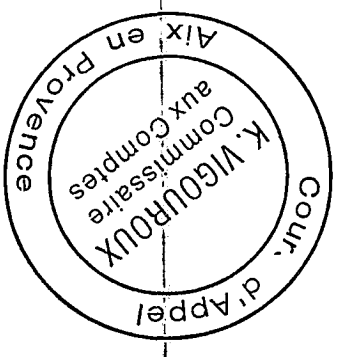
Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2016

SAS ABCDIS

2016



SAS ABCDis

85-87, Rue de France
06000 NICE

RCS NICE 752 382 572

Messieurs les associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2016 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société ABCDis, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

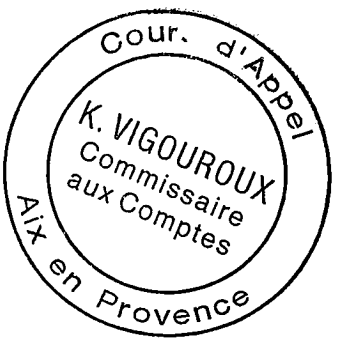
III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Nice le 25 Janvier 2017

Karine VIGOUROUX
Commissaire aux comptes



(1) BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABCDis — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12

Adresse de l'entreprise : 85 rue de France 06000 NICE — Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* : 7 5 2 3 8 2 5 7 2 0 0 0 2 8 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 30/09/2016

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	13 000	AC	13 000	
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	4 259	AG	4 259	
	Fonds commercial (1)	AH	74 750	AI		74 750
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	3 993 886	AK	661 660	3 332 226
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP	2 130 507	AQ	722 142	1 408 365
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	623 174	AS	429 305	193 869
	Autres immobilisations corporelles	AT	83 275	AU	51 408	31 867
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	68 464	CV		68 464
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD	45 033	BE		45 033
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	52 586	BI		52 586
	TOTAL (II)	BJ	7 088 936	BK	1 881 774	5 207 162
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT	292 822	BU		292 822
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	17 302	BY		17 302
	Autres créances (3)	BZ	270 570	CA		270 570
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	328 978	CG		328 978
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	49 308	CI		49 308
	TOTAL (III)	CJ	958 982	CK		958 982
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	8 047 919	IA	1 881 774	6 166 145

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Cour d'Appel
K. VIGOUROUX
Commissaire aux Comptes
Aix en Provence

(2) BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABCDis — Néant ☐ *

				Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 337 000)		DA	337 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC	
	Réserve légale (3)		DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG	
	Report à nouveau		DH	(1 630 603)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	71 919
	Subventions d'investissement		DJ	
	Provisions réglementées *		DK	
	TOTAL (I)		DL	(1 221 683)
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
	Avances conditionnées		DN	
	TOTAL (II)		DO	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques		DP	8 658
	Provisions pour charges		DQ	
	TOTAL (III)		DR	8 658
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS	
	Autres emprunts obligataires		DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	4 990 638
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	1 350 653
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	711 741
	Dettes fiscales et sociales		DY	251 909
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	
	Autres dettes		EA	74 227
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	
	TOTAL (IV)		EC	7 379 170
	Ecarts de conversion passif* (V)		ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	6 166 145
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2) Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
	(2) Dont — Ecart de réévaluation libre		1D	
	(2) Dont — Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	1 651 400
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste) — DGFiP N° 2052 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABCDis — Néant ☐ *

			Exercice N				
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	9 785 065	FB		FC	9 785 065
	Production vendue biens *	FD		FE		FF	
	Production vendue services *	FG	59 227	FH		FI	59 227
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	9 844 292	FK		FL	9 844 292
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	6 509
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	30 081
	Autres produits (1) (11)					FQ	2 268
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	9 883 152
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	6 483 462
	Variation de stock (marchandises)*					FT	6 268
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	27 728
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	1 345 864
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	155 837
	Salaires et traitements*					FY	902 200
	Charges sociales (10)					FZ	235 492
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux amortissements*					GA	501 132
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux provisions*					GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	8 758
	Autres charges (12)					GE	2 201
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	9 668 756
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	214 395
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	880
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	108
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	988
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	141 466
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	141 466
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(140 478)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	73 917

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Cour d'Appel
K. VIGOUROUX
Commissaire aux Comptes
Aix en Provence

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite) — DGFiP N° 2053 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABCDis — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	2 983
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	2 983
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	4 981
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	4 981
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(1 997)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	9 887 124
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	9 815 204
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	71 919

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de location immobilières	HY	
(2) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
(3) Dont	– Crédit-bail mobilier *	HP	
(3) Dont	– Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	11 569
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	36 940
(9)	Dont transferts de charges	AI	30 081
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	AJ	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	AJ	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	AJ	656
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels
Pénalités, amendes fiscales et pénales	122	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 859	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		2 983

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2016,
dont le total est de 6 166 146 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 71 920 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2015 au 30/09/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2016 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Règles et méthodes comptables

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
* Autres immobilisations incorporelles : 3 à 25 ans
* Agencements des constructions : 4 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 4 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
* Matériel de transport : 4 ans
* Matériel de bureau : 3 à 5 ans
* Matériel informatique : 3 à 4 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Stocks

Les matières consommables ainsi que les marchandises sont évaluées au coût d'acquisition, hors frais de stockage.
Une provision pour dépréciation de stock a été comptabilisée à chaque fois que le coût d'acquisition était supérieur à la valeur de marché.

Créances et produits

Seuls les créances certaines et les produits acquis ont été rattachés à l'exercice comptable.
Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Dettes et charges

Les dettes certaines qui existent à la clôture de l'exercice, figurent en comptes de tiers ou de charges à payer au passif du bilan.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Cour d'Appel
K. VIGOUROUX
Commissaire aux Comptes
Aix en Provence

Règles et méthodes comptables

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Profil de carrière à décroissance moyenne
- Turn over faible chez les + de 35 ans

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 52 491 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation.

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2015 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Utilisation du Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	13 000			13 000
- Fonds commercial	74 750			74 750
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 998 145			3 998 145
Immobilisations incorporelles	**4 085 895**			**4 085 895**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	2 122 975	7 533		2 130 508
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	590 800	32 374		623 174
- Installations générales, agencements aménagements divers	53 367	1 923		55 290
- Matériel de transport	5 500			5 500
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	22 486			22 486
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**2 795 128**	**41 830**		**2 836 958**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	60 528	7 936		68 464
- Autres titres immobilisés	45 033			45 033
- Prêts et autres immobilisations financières	47 759	7 843	3 015	52 587
Immobilisations financières	**153 320**	**15 779**	**3 015**	**166 084**
ACTIF IMMOBILISE	**7 034 343**	**57 608**	**3 015**	**7 088 937**

Cour d'Appel
K. VIGOUROUX
Commissaire aux Comptes
Aix en Provence

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		41 830	15 779	57 608
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		41 830	15 779	57 608
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant			3 015	3 015
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			3 015	3 015

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux (en %)
Frais de constitution		33,33
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
Total		

Frais de constitution amortis en totalité au 30/09/2016.

Cour d'Appel
K. VIGOUROUX
Commissaire aux Comptes
Aix en Provence

Notes sur le bilan

Fonds commercial

	30/09/2016
Éléments achetés	74 750
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	74 750

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	12 456	544		13 000
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	503 803	162 116		665 919
Immobilisations incorporelles	516 259	162 660		678 919
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	508 390	213 752		722 142
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	319 212	110 093		429 305
- Installations générales, agencements aménagements divers	19 401	8 831		28 232
- Matériel de transport	2 114	1 375		3 489
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	15 266	4 421		19 687
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	864 383	338 472		1 202 855
ACTIF IMMOBILISE	1 380 642	501 132		1 881 774

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 389 768 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	52 587		52 587
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	17 302	17 302	
Autres	270 570	270 570	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	49 308	49 308	
Total	**389 768**	**337 181**	**52 587**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
ETAT - PRODUITS A RECEVOIR	123 738
DIVERS - PRODUITS A RECEVOIR	25 293
Total	**149 031**

SAS ABCDis | Période du 01/10/2015 au 30/09/2016 | Comptes annuels

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 337 000,00 euros décomposé en 33 700 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	3 700	10,00
Titres émis pendant l'exercice	30 000	10,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	33 700	10,00

L'assemblée générale extraordinaire des associés réunie en date du 28/12/2015 a décidé d'augmenter le capital social de 300 000€, par l'émission de 30 000 actions nouvelles de 10 euros de nominal chacune. Le capital social est désormais fixé à 337 000€.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 04/02/2016.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	-1 322 628
Résultat de l'exercice précédent	-307 976
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	**-1 630 603**
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	-1 630 603
Total des affectations	**-1 630 603**

Cour d'Appel K. VIGOUROUX Commissaire aux Comptes Aix en Provence

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/10/2015	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 30/09/2016
Capital	37 000		300 000		337 000
Report à Nouveau	-1 322 628	-1 630 603	-1 630 603	1 322 628	-1 630 603
Résultat de l'exercice	-307 976	307 976	71 920	-307 976	71 920
Total Capitaux Propres	-1 593 603	-1 322 628	-1 258 683	1 014 652	-1 221 683

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges		8 659			8 659
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total		8 659			8 659
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		8 659			
Financières					
Exceptionnelles					

Cour d'Appel K. VIGOUROUX Commissaire aux Comptes Aix en Provence

SAS ABCDis | Période du 01/10/2015 au 30/09/2016 | Comptes annuels

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 7 379 170 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	13 890	13 890		
- à plus de 1 an à l'origine	4 976 748	630 726	2 057 506	2 288 516
Emprunts et dettes financières divers	1 350 653	653	1 350 000	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	711 741	711 741		
Dettes fiscales et sociales	251 910	251 910		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	74 228	74 228		
Produits constatés d'avance				
Total	7 379 170	1 683 148	3 407 506	2 288 516
Emprunts souscrits en cours d'exercice	250 000			
Emprunts remboursés sur l'exercice :	869 959			

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	4 976 748		
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	4 976 748		

Voir détail dans les engagements hors bilan.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
INT.COURUS S/EMP.AUP.ETABLT.CREDIT	13 890
DETTES PROVIS. PR CONGES A PAYER	61 849
PRIMES DE BILAN CAP	27 105
PRIMES SUR OBJECTIFS	9 250
CHARGES SOCIALES S/CONGES A PAYER	19 548
PROV. CS S/ PRIME FIN ANNEE	7 555
PROV. CS S/PRIME OBJECTIFS	2 775
ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER	76 181
DIVERS - CHARGES A PAYER	66 055
Total	284 208

SAS ABCDis | Période du 01/10/2015 au 30/09/2016 | Comptes annuels

Notes sur le bilan

Autres informations

Eléments concernant les entreprises liées

	Entreprises liées	Entreprises avec lien de participation
Capital souscrit non appelé		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles		
Participations		
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
Total Immobilisations		
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances clients et comptes rattachés		7 710
Autres créances		67 253
Capital souscrit appelé, non versé		
Total Créances		74 963
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		1 350 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		5 511
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total Dettes		1 355 511

Clients :
- SAS C3B : 7.364 €
- SAS JPM : 346 €

Autres créances :
- SAS AB HOLDING : 28.691 €
- SAS SUPREME : 10.436 €
- SAS TR4 : 28.127 €

Cour d'Appel
K. VIGOUROUX
Commissaire aux Comptes
Aix en Provence

Notes sur le bilan

Emprunts et dettes financières divers :
- Comptes courants bloqués pendant 5 ans selon convention du 22/05/2015 :
* AB HOLDING : 135.000 €
* SUPREME : 607.500 €
* TR4 : 607.500 €

Dettes fournisseurs :
- SAS C3B : 3.987 €
- SAS JPM ALIMENTATION : 1.524 €

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	49 308		
Total	**49 308**		

Cour d'Appel
K. VIGOUROUX
Commissaire aux Comptes
Aix en Provence

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 7 500 euros

Résultat financier

	30/09/2016	30/09/2015
Produits financiers de participation		286
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	881	575
Autres intérêts et produits assimilés	108	43
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	**989**	**904**
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	141 467	168 655
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	**141 467**	**168 655**
Résultat financier	**-140 478**	**-167 750**

Parties liées
Liste des transactions significatives
- Prestations de services facturées par la SARL AB HOLDING pour un montant de 60 000 €

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les charges financières : 11 569 euros

Charges et Produits exceptionnels

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	122	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 859	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		2 984
TOTAL	4 981	2 984

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 40 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres		
Agents de maîtrise et techniciens	5	
Employés	35	
Ouvriers		
Total	40	

SAS ABCDis | Période du 01/10/2015 au 30/09/2016 | Comptes annuels

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	36 694
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
ARKEA - Capital initial emprunté et garanti (1)	*996 000*
BFCC - Capital initial emprunté et garanti (2)	*1 991 000*
CIC - Capital initial emprunté et garanti (3)	*996 000*
BFCC - Capital initial emprunté et garanti (4)	*675 000*
ARKEA - Capital initial emprunté et garanti (5)	*338 000*
CIC - Capital initial emprunté et garanti (6)	*338 000*
BFCC - Capital initial emprunté et garanti (7)	*650 000*
CIC - Capital initial emprunté et garanti (8)	*300 000*
BFCC - Capital initial emprunté et garanti (9)	*300 000*
ARKEA - Capital initial emprunté et garanti (10)	*300 000*
Autres engagements donnés	6 884 000
Total	6 920 694
dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Cour d'Appel K. VIGOUROUX Commissaire aux Comptes Aix en Provence

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
ARKEA - Capital initial emprunté et garanti (1)	*996 000*
BFCC - Capital initial emprunté et garanti (2)	*1 991 000*
CIC - Capital initial emprunté et garanti (3)	*996 000*
BFCC - Capital initial emprunté et garanti (4)	*675 000*
ARKEA - Capital initial emprunté et garanti (5)	*338 000*
CIC - Capital initial emprunté et garanti (6)	*338 000*
BFCC - Capital initial emprunté et garanti (7)	*650 000*
CIC - Capital initial emprunté et garanti (8)	*300 000*
BFCC - Capital initial emprunté et garanti (9)	*300 000*
ARKEA - Capital initial emprunté et garanti (10)	*300 000*
Autres engagements reçus	6 884 000
Total	**6 884 000**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

(1) Emprunt ARKEA :
- Montant initial de 996 K€, à échéance 09/2027
- Capital restant du au 30/09/2016 : 816.727€

- Privilège de prêteur de deniers d' ABCDis limité à 815.889€ sur usufruit des murs commerciaux, pour la durée du prêt.
- Promesse d'affectation hypothécaires d'ABCDis limité à 98.009€ sur usufruit des murs commerciaux, pour la durée du prêt.
- Nantissement du fonds de commerce d'ABCDis à hauteur de 996.000€, pour la durée du prêt.
- Promesse d'affectation hypothécaires de FRANCE IMPERATOR à hauteur de 996.000€ sur nue-Propriété des murs commerciaux, pour la durée du prêt.
- Caution personnelle et solidaire de TR4 à hauteur de 1.195.200€, pour la durée du prêt.
- Caution personnelle et solidaire de SUPREME à hauteur de 1.195.200€, pour la durée du prêt.

(2) Emprunt BFCC :
- Montant initial de 1.991 K€, à échéance 10/2027
- Capital restant du au 30/09/2016 : 1.605.875€

- Privilège de prêteur de deniers d'ABCDis à hauteur de 1.911.000€ sur usufruit des murs commerciaux, pour la durée du prêt.
- Promesse de nantissement du fonds de commerce d'ABCDis limité à 1.911.000€, pour la durée du prêt.
- Affectation hypothécaire consenti par FRANCE IMPERATOR sur la nue-propriété des biens immobiliers à hauteur de 1.991.000€, pour la durée du prêt.

Autres informations

(3) Emprunt CIC :
- Montant initial de 996 K€, à échéance 12/2027
- Capital restant du au 30/09/2016 : 784.626€

- Privilège de prêteur de deniers d'ABCDis à hauteur de 996.000€ sur usufruit des murs commerciaux, pour la durée du prêt.
- Nantissement du fonds de commerce d'ABCDis à hauteur de 996.000€ en principal et à hauteur de 199.200€ pour tous les intérêts et frais accessoires, pour la durée du prêt.
- Caution solidaire de TR4 limité à 597.600€, pour la durée du prêt.
- Caution solidaire de SUPREME limité à 597.600€, pour la durée du prêt.
- Caution solidaire de FRANCE IMPERATOR à hauteur de 1.195.200€, pour la durée du prêt.
- Affectation hypothécaire de FRANCE IMPERATOR sur la nue-propriété des biens immobiliers à hauteur de 1.195.200€, pour la durée du prêt.

(4) emprunt BFCC :
- Montant initial de 675 K€, à échéance 01/2025
- Capital restant du au 30/09/2016 : 497.481€

- Nantissement du fonds de commerce d'ABCDis à hauteur de 675.000€, pour la durée du prêt.
- Caution solidaire de TR4 à hauteur de 675.000€, pour la durée du prêt.
- Caution solidaire de AB HOLDING à hauteur de 675.000€, pour la durée du prêt.
- Caution solidaire de SUPREME à hauteur de 675.000€, pour la durée du prêt.

(5) Emprunt ARKEA :
- Montant initial de 338 K€, à échéance 02/2025
- Capital restant du au 30/09/2016 : 265.819€

- Nantissement du fonds de commerce d'ABCDis à hauteur de 338.000€, pour la durée du prêt.
- Caution solidaire de TR4 à hauteur de 405.600€, pour la durée du prêt.
- Caution solidaire de SUPREME à hauteur de 405.600€, pour la durée du prêt.

(6) Emprunt CIC :
- Montant initial de 338 K€, à échéance 12/2024
- Capital restant du au 30/09/2016 : 243.763€

- Nantissement du fonds de commerce d'ABCDis à hauteur de 338.000€ en principal et à hauteur de 67.600€ pour tous les intérêts et frais accessoires, pour la durée du prêt.
- Caution solidaire de TR4 limitée à 202.800€, pour la durée du prêt.
- Caution solidaire de SUPREME limitée à 202.800€, pour la durée du prêt.

(7) Emprunt BFCC :
- Montant initial de 650 K€, à échéance 02/2020
- Capital restant du au 30/09/2016 : 307.790€

- Promesse de nantissement du fonds de commerce d'ABCDis à hauteur de 650.000€, pour la durée du prêt.
- Caution solidaire de TR4 à hauteur de 650.000€, pour la durée du prêt.
- Caution solidaire de SUPREME à hauteur de 650.000€, pour la durée du prêt.
- Caution solidaire de AB HOLDING à hauteur de 650.000€, pour la durée du prêt.

(8) Emprunt CIC :
- Montant initial de 300 K€, à échéance 07/2020
- Capital restant du au 30/09/2016 : 179.573€

- Caution solidaire de TR4 limitée à 180.000€, pour la durée du prêt.
- Caution solidaire de SUPREME limitée à 180.000€, pour la durée du prêt.

Cour d'Appel
K. VIGOUROUX
Commissaire aux Comptes
Aix en Provence

Autres informations

(9) Emprunt BFCC :
- Montant initial de 300 K€, à échéance 07/2020
- Capital restant du au 30/09/2016 : 160.718€

- Nantissement du fonds de commerce d'ABCDis à hauteur de 300.000€, pour la durée du prêt.

(10) Emprunt ARKEA :
- Montant initial de 300 K€, à échéance 08/2018
- Capital restant du au 30/09/2016 : 120.377€

- Nantissement du fonds de commerce d'ABCDis à hauteur de 300.000€, pour la durée du prêt.
- Caution solidaire de TR4 à hauteur de 300.000€, pour la durée du prêt.
- Caution solidaire de SUPREME à hauteur de 300.000€, pour la durée du prêt.

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 36 694 euros

